

L'ORGUE CAVAILLE - COLL DE L'EGLISE REFORMEE DE BOLBEC

Nous reprenons la suite des "grandes histoires de ce petit orgue" dont on avait commencé le récit dans le numéro 6 de l'ORGUE NORMAND. Cet instrument, construit par Cavallé-Coll en 1852, a fait l'objet de nombreux litiges entre le célèbre facteur et le conseil presbytéral. En 1855, Cavallé-Coll refuse de renouveler le contrat d'entretien car on lui demande de faire le même travail que précédemment mais pour la moitié du prix.

"UN FACTEUR QUI CASSE LES PRIX"

Le président du Consistoire de Rouen recommande alors au pasteur de Bolbec le facteur rouennais LEDUC (1) qui entretient l'orgue de leur temple:

(...) "Le Sieur Leduc est l'accordeur de notre orgue à l'année. Il l'a aussi raccommoqué plusieurs fois, quand nos vieux rats d'église en avaient rongé les tuyaux. J'ai assez de confiance en lui et je n'hésite pas à vous le recommander. Mais nos anciens ont été une ou deux fois mécontents de ce que les réparations, à la journée, ont dépassé les prévisions, ce qui ne m'a pas paru surprenant, dans un instrument grand et vieux, où un dégât se découvre à mesure qu'on en répare un autre. Faites bien vos marchés avec lui, surveillez-en l'exécution, et je crois que vous en serez satisfaits." (...)

Un contrat d'entretien est signé le premier juin 1855 entre Leduc et le consistoire bolbécais. Le facteur s'engage à accorder l'orgue "au moins cinq fois par an, dans toutes ses parties, savoir un peu avant les fêtes de Noël, de Pâques, de Pentecôte, et dans les mois de février et de septembre moyennant un traitement de cinquante francs par an."

Qui dit mieux? Trois accords de plus par an pour un prix divisé par quatre par rapport à celui demandé par Cavallé-Coll (deux cents francs). Certes, le facteur rouennais a moins de frais de déplacement, mais enfin...

"APPRENTIS, CURIEUX ET PETITS ARTISTES."

Cette idylle ne devait pas durer longtemps et, dix mois plus tard des reproches sont déjà adressés au facteur Leduc qui y répond dans une lettre adressée au pasteur et datée du 30 mars 1856

" Je viens de recevoir votre honorée en date du 29 dans laquelle vous m'annoncez la résiliation de notre bail passé entre nous en ce qui concerne l'accord de votre orgue; vous me reprochez que je ne donne pas de soins suffisants, en cela je crois que vous êtes dans l'erreur ou plutôt que l'on vous y a induit car nos conventions sont de l'accorder quatre à cinq fois par année et voilà que depuis six mois je l'ai déjà accordé cinq fois. Evidemment, je ne peux croire qu'il tienne à cela; mais me dira-t-on, s'il faut l'accorder dix: là n'est pas la raison, quatre à cinq fois par année est bien suffisant quand aucune main étrangère au facteur ne touche au mécanisme de l'orgue. Dans Bolbec, il y a beaucoup d'apprentis pour l'accord de l'orgue. Je n'ai pas été sans m'en apercevoir. J'aurais peut-être mieux fait d'en avertir le consistoire. Enfin, je ne l'ai fait, là

est mon tort si toutefois j'en ai un. De ce moment où le consistoire aussi fait son apprentissage au sujet de ce que c'est que la possession d'un orgue à tuyaux, de ce qu'il y a à faire pour l'entretenir et bien le conserver. Si vous aviez consulté des conseils de fabrique tels que Lillebonne, Saint Romain, Etretat, Fécamp, qui, depuis de longues années, ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte de laisser les curieux et les petits artistes s'occuper de ce qu'ils ne connaissent point. Certainement, je le répète, sur un Cavaillé-Coll, elle ne l'aurait point résout (sic) sans en avoir préalablement fait une enquête plus sérieuse et plus judicieuse par la conséquence d'avoir été induite en erreur. S'il est arrivé quelque chose dans l'orgue qui ne puisse être supportable, l'on pouvait m'écrire à ce sujet. Je n'ai jamais, en aucune façon refusé d'y aller. Je n'ai jamais entendu de plaintes, donc, je n'ai pas deviné.

Si le conseil n'a d'autres motifs pour son arrêté, et qu'il veuille bien m'entendre, pour ma justification, je prie monsieur le président de bien vouloir m'écrire lorsqu'il y aura séance. Le faisant, vous obligerez votre serviteur."

LEDUC

L'année d'après, c'est au tour du facteur havrais MAILLARD de se voir attirer les reproches (2). Il temporise comme le prouve cette lettre adressée au pasteur Sohier et datée du 8 septembre 1857:

(...) "Je regrette beaucoup que mon accordeur n'ait pas resté plus longtemps à votre orgue et qu'il ait laissé quelque chose d'imparfait. Si je puis venir vers la fin de cette semaine, ou au commencement de la prochaine, je le ferai sans faute."
P.S. Je ne pense pas que l'accident soit grave dans un orgue neuf."

Ce document est le dernier de cette époque figurant dans les archives du Temple qui nous ont été communiquées. L'instrument fut-il par la suite régulièrement entretenu? Subit-il quelques modifications? Sans doute, l'examen attentif de l'instrument semble le suggérer et nous y reviendrons dans un prochain numéro.

"FIN D'UNE TROMPETTE TRES CRIARDE...ET DES ENNUIS"

En juin 1926, le facteur rouennais BOUILLOU (3) effectue le relevage de l'instrument. Intuition, souci de "bonne harmonie"? Il remplace cette trompette, objet sans doute de tant de "désaccords", par un cor de nuit qui semble avoir éteint toutes les passions.

Une inscription trouvée à l'arrière et à l'intérieur du buffet "Henri FIRMIN, 17 octobre 1935" indique une intervention de ce facteur.

L'orgue n'est pas entretenu depuis de nombreuses années et une association s'est créée pour promouvoir son relevage. En plus de son intérêt historique, cet orgue présente des sonorités bien sympathiques. Une querelle renaitra-t-elle pour le rétablissement ou non de la trompette? Souhaitons qu'elle ne soit pas celle de Jéricho pour cet orgue qui en a déjà tant vu.

NOTES

(1) LEDUC: le contrat d'entretien passé entre ce facteur d'orgue et le consistoire précise qu'il demeurerait place du Marché Neuf n°91

(2) MAILLARD cf. notes de la première partie de l'article (l'orgue normand n°6 p.30). Ajoutons qu'un des tuyaux de la façade du grand orgue de la cathédrale d'Orléans refaite par Callinet en 1831 porte la signature de Maillard que l'on retrouve aussi sur le mur sud de la tribune de l'orgue de la cathédrale de Blois relevé aussi par Callinet entre 1835 et 1838 (cf. "Les grandes orgues de Sainte Croix d'Orléans de Fr. H. Houbart, note n°28 p.75). En plus des travaux déjà signalés dans la précédente note, cet ancien ouvrier de la célèbre maison a construit en 1851 pour la chapelle des Dames Blanches à Yvetôt un orgue de 14 jeux maintenant installé dans l'église de Belbeuf (76) depuis 1982.

(3) Ernest BOUILLON: dans "sa bibliographie des principaux facteurs d'orgues français et étrangers" parue en 1903, Joseph Guédon parle ainsi de lui: "Jeune facteur, ancien harmoniste de la maison Cavallé, passa ensuite chez le facteur Krischer à Rouen où il participa pour une grande part à la construction de l'orgue de l'exposition de Rouen, en 1896, et, c'est surtout à son talent qu'il faut attribuer le succès de cet instrument. Ernest Bouillon s'est établi à Rouen en 1900. Il y termina le grand orgue de Saint Sever, laissé inachevé par son ancien patron. Il construisit ensuite un instrument de vingt jeux pour Saint Clément de Rouen et un autre pour la ville d'Eu. M. Bouillon doit être regardé comme un des bons harmonistes contemporains."

Autres travaux de Bouillon répertoriés à ce jour:

1902: relevage et agrandissement à Maromme (76)

1903: construction à Petit-Couronne (76)

1912: construction au Sacré Coeur de Rouen

1920: construction à Saint Pierre en Port (76)

Comme nous l'avons annoncé dans le précédent numéro, nous donnons maintenant la parole à un facteur d'orgues, Jean-Marc CICCHERO, qui nous livre quelques réflexions à propos de cette histoire de l'orgue du Temple de Bolbec:

Pour qui a l'habitude de lire des correspondances d'Aristide CAVAILLE-COLL rédigées pendant ou après des travaux réalisés par lui, celle suscitée par l'orgue du Temple de Bolbec n'a rien d'extraordinaire. En effet, il est très rare que les choses se passent bien. Généralement ce sont des histoires de "gros sous" et il ne faut pas oublier que notre génial facteur est mort ruiné et sa Société en état de faillite. Il serait très long de faire une analyse de cet état de fait qui nous éloignerait de notre problème de Bolbec. Pour simplifier, disons qu'Aristide a un caractère méridional doublé d'une volonté d'arriver au bout de ses idées. La progression de son art passe avant toute considération de procédure; il fait un projet, le chiffre, le réalise en l'améliorant sensiblement et présente l'ardoise largement revalorisée. Quelques fois il retombe dans ses frais, souvent en partie seulement. Toute sa carrière, il se plaindra de ne pas pouvoir "joindre les deux bouts". Pour revenir à notre orgue de Bolbec, il semble qu'il n'y ait pas eu de problème de règlement de l'instrument

lui-même. Les nuages chargés d'humidité arrivèrent avec le contrat d'entretien. Pendant sa période d'adaptation, le mécanisme de l'orgue se détériora à une cadence surprenante. La nécessité de passer 23 jours pour remettre en état un si petit instrument est assez incompréhensible: c'est à peu près le temps nécessaire à sa fabrication en atelier!

En ce qui concerne le contrat d'entretien, il faut dire pour bien comprendre les choses que CAVAILLE-COLL était très cher. Ses ouvriers étaient très bien payés et mon confrère Pierre CHERON a calculé au cours d'une émission de radio récente qu'un harmoniste gagnait 18 000 F d'aujourd'hui par mois. Reprenant ses calculs, j'ai trouvé que le contrat pour quatre visites par an sur l'orgue de Bolbec revenait à près de 10 000 F d'aujourd'hui. Pour un si petit instrument, c'est énorme. Il est vrai qu'à cette époque, il fallait passer du temps en diligence, payer un souffleur et un teneur de clavier... Tout de même, cela reste cher.

Cette époque était quand même heureuse pour les orgues; Les contrats prévoyaient quatre visites par an et le facteur rentrait (en principe) immédiatement dans ses frais puisque l'accordeur se faisait payer à l'issue de son travail et sur présentation d'un mémoire. Aujourd'hui, les orgues sont revus deux fois par an dans le meilleur des cas et il faut serrer les prix au maximum pour obtenir des contrats, lesquels sont réglés souvent plusieurs mois après la réalisation des entretiens.

La seule chose qui reste inchangée, globalement, car il y a toujours d'heureux cas particuliers, c'est la relation entre les facteurs d'orgues à la différence que les tractations desobligeantes ne se font plus par courrier et ne laissent donc pas de trace."

JEAN-MARC CICCHERO

Facteur d'orgues.

Positions luthériennes

REVUE TRIMESTRIELLE

16, rue Chauchat 75009 PARIS

C. D. F. Positions Luthériennes, Paris 24 253 43 Y

Le numéro 1 de la 32^e année (janvier-mars 1984) est entièrement consacré aux cantiques de Martin Luther, dont on trouvera la traduction française établie par Patrice Veit. Celle-ci est précédée d'une introduction et accompagnée de notes substantielles.

Pour la première fois, le corpus des cantiques du Réformateur de Wittenberg est disponible en totalité, en français. Cette publication rendra service aux musiciens (chefs de chœur et organistes) ayant à interpréter des œuvres inspirées par les cantiques de Luther, aux paroliers qui s'efforcent de mettre à la disposition des assemblées culturelles francophones des chorals aussi proches que possible du texte original, et à quiconque souhaite mieux connaître la théologie et la piété de Luther, telles qu'elles s'expriment dans ses cantiques.

✻

Les dernières pages de ce numéro seront occupées par l'habituelle « Bibliographie ».

Abonnement 1984 : France 110 F — Etranger 130 F

Le numéro : 30 F



Manufacture d'Orgues
d'Eglise et de Salon

Orgues de tous Systèmes

Installations de Souffleries Electriques

Médaille d'Argent

Exposition Nationale

Rouen 1896

Registre du Commerce
Rouen N° 8718

Ernest Bouillon

Ex-Ouvrier de l'ancienne Maison CAVAILLÉ-COLL

Expert près les Tribunaux

150. AVENUE DU MONT-RIBOUDET, 150

ROUEN

P R J E T de D E V I S

Pour la reparation du Grand Orgue
de l'Eglise Reformée de BOLBEC (Seine - Inf)

L'orgue est composé de 8 jeux sur deux claviers à mains de 54 notes

Composition

Clavier du Récit

1° --- Gambe ----- de -- 8 - pieds --	3° --- Hautbois -- de 8 pieds
2° --- Voix Céleste" -- " " --	4° --- Trompette -- " " "

Clavier du Grand Orgue

1° --- Bourdon --- de -- 8 - pieds --	3° --- Flûte -- de 8 pieds
2° --- Montre --- " -- 8 - " --	4° --- Bourdon -- " 8 "

PARTIE MECANIQUE

SOUFFLERIE - La soufflerie sera revue complètement.
Les claviers à mains seront regarnis et revernis à l'état de neuf.
Le clavier de pédale sera regarni.
Les manchons des boutons de Registres seront regarnis.
Tous les écrous seront vérifiés et l'on passera dessous des meches en feutre aussi tout bruit sera évité.
Les sommiers seront vérifiés entièrement.
Les porte vent seront vérifiés.

EXPRESSION La pédale de l'expression sera changer par une pédale nouveau modèle à (Bascule)

Le prix serai de ----- 2500 francs

PARTIE HARMONIE

Les tuyaux de Montre seront nettoyés ce qui donnera l'aspect d'une façade neuve, ce travail sera exécuté avec le plus grand soin.

Tous les jeux seront égalisés dans le caractère qui leur est propre puis accorder séparément et dans leurs différentes combinaisons

MISE AU DIAPASON

Pour la mise au Diapason normal de 576 vibrations par seconde et à la température de + 15°

Le prix serai de ----- 3000 francs

Je propose un Cor de Nuit de 8 pieds en remplacement de la Trompette, le jeu étant supprimée etant très criard et nuit au bon effet de l'ensemble.

Le prix serai de 4200 francs.

Rouen le 8 Juin 1925